

1
(N° 202.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1838.

Rapport fait par M. MAST DE VRIES, au nom de la commission des naturalisations, sur la pétition du sieur ÉTIENNE LAURENT.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par requêtes adressées au gouvernement provisoire, le 13 novembre 1830, et au chef du comité de la justice, le 17 décembre même année, le sieur Étienne Laurent, dit *Joubert*, demeurant à Tournai, demande la naturalisation ordinaire,

Le demandeur est né à Coulange-la-Vineuse, département de l'Yonne (France), le 15 avril 1789.

D'après le narré de la requête du 17 décembre 1830 et des pièces qui l'appuient, le pétitionnaire habitait à cette époque la Belgique depuis plus de trois années. Lors des événements de 1830 il a commandé une section de la garde bourgeoise de Bruxelles et s'est distingué à la tête des volontaires. Ces faits ont été appréciés par le gouvernement provisoire qui l'a nommé capitaine au 1^{er} régiment de chasseurs à cheval.

Les renseignements sont favorables à la demande.

Le rapporteur,
MAST DE VRIES.

Le président,
FALLON (ISIDORE).